




4.0 crédits	22.5 h + 15.0 h	2q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Meurant Alain ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	<p>Serveur spécifique aux langues classiques : http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itiner/default.htm</p> <p>Site complet comprenant syllabus, support électronique de cours et une palette de ressources électroniques disponible : - http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itiner/enseignement/LGLOR1141/ - http://www.icampus.ucl.ac.be/claroline/course/index.php?cid=LGLOR1141</p> <p>Le Précis grammatical en ligne d'A.-M. Boxus : http://bcs.fltr.ucl.ac.be/gramm/001.tabgram.html.</p>
Préalables :	LFIAL1760 ou une formation jugée suffisante par l'enseignant. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés :	Étude systématique de la morphologie du latin classique. À suivre en parallèle à LGLOR1143, ce cours aborde les thèmes suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. La morphologie nominale (noms, adjectifs, pronoms); 2. La morphologie verbale (temps, modes et voix des cinq conjugaisons, déponents et irréguliers); 3. Un vocabulaire de base de 2000 mots, dans les sens latin-français et français-latin (avec au moins deux niveaux de traduction); 4. L'apprentissage des techniques de la traduction littéraire.
Acquis d'apprentissage	Au terme de ce cours, l'étudiant maîtrisera la morphologie nominale et verbale du latin classique. Pour ce faire, il aura assimilé un vocabulaire de base et les principales règles de la phonétique du latin. Il sera à même d'appliquer ses acquis à la traduction de textes de niveau élémentaire ou moyen. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit. Les 20 points de la cote finale se répartissent comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - cours magistral (partie théorique) : 10 points - exercices sur le vocabulaire et la morphologie : 4 points - exercices de version : 6 points. Lors de la deuxième inscription, seuls le cours et la version seront représentés, la note obtenue lors des exercices de vocabulaire et de morphologie reste acquise.
Méthodes d'enseignement :	Le cours magistral est couplé à des séances d'exercices hebdomadaires évaluées où les étudiants feront preuve d'un degré de connaissance suffisant du corpus de vocabulaire ainsi que des déclinaisons, conjugaisons et règles phonétiques dont l'acquisition et la fixation garantissent une maîtrise substantielle de la langue latine. Ceux-ci comprennent encore la production régulière de versions latines. Ces séances d'exercices sont programmées par un calendrier fourni aux étudiants.
Contenu :	Sur base d'une présentation approfondie des règles de la phonétique latine, ce cours passe systématiquement en revue la composition et l'évolution des différents éléments des morphologies nominales et verbales du latin classique. Cet apprentissage s'accompagne d'exercices grammaticaux variés et d'exercices de version (effectués dans le cadre du cours ou réalisés à domicile et corrigés via le site qui accompagne cet enseignement). Les versions sont issues du De Viris de Lhomond. Il mettra essentiellement l'accent sur les démarches suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtriser sous tous leurs aspects les 5 déclinaisons des substantifs latins, ainsi que celles des deux classes d'adjectifs, des pronoms relatifs et interrogatifs, des pronoms personnels, des adjectifs-pronoms démonstratifs, indéfinis et personnels ainsi que des adjectifs numéraux et des adjectifs-pronoms corrélatifs; 2. Conjuguer à tous les temps, modes et voix les 5 conjugaisons latines, de même que les verbes déponents et irréguliers; 3. Repérer, identifier les principales règles de la phonétique latine et le processus de formation des éléments de la morphologie nominale et des conjugaisons latines; 4. Traduire des textes latins de la période de l'âge d'or (de niveaux élémentaire et moyen).

Bibliographie :	<ul style="list-style-type: none"> - F. Gaffiot, Dictionnaire illustré latin-français, Paris, 2000 (nombreuses rééditions). - Chr. Meyerson, G. Dethoor, G. Schoupe, Index. Manuel de vocabulaire latin, Bruxelles, 4e éd., 1997. - A.-M. Boxus, M. Lavency, Clavis. Grammaire latine pour la lecture des auteurs, Bruxelles, 3e éd., 1999.
Autres infos :	/
Faculté ou entité en charge:	GLOR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome	LANTI100I	4	LFIAL1180	
Certificat universitaire en langue, littérature et civilisation latines	ELAT9CE	4	-	
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques	CLAS1BA	4	-	
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	4	-	